

che—110 Il faut alors répéter trois fois le mouvement du pendule pour obtenir le *temps complet*. Par contre, une *valse* ou tout autre mouvement rapide pourra renseigner *blanche pointée*—130 ou *ronde*—140. Dans ces cas, il suffit de diviser en 3 ou 4 temps le mouvement entendu pour se rendre compte de celui d'un seul temps. Ces exemples doivent suffire à faire comprendre l'emploi du *Métronome*, qui agissant avec la précision et la régularité d'un pendule, reste complètement étranger à quelques indications spéciales pouvant se rencontrer dans le cours d'une œuvre musicale ; telles que : *rallentando*, *accelerando*, etc.

Cet appareil si perfectionné qu'on le croirait une découverte de nos inventeurs contemporains est relativement assez ancien. La première idée en revient à un chanteur allemand nommé Stœckel, vivant au XVIII^e siècle. Un pianiste allemand distingué, Jean Népomucène Maëzel, et un habile mécanicien hollandais, Nicolas Winkel, le modifièrent complètement en remplaçant le pendule de Stœckel par le court balancier actuellement en usage. Cette modification tout entière de Winkel fut revendiquée par Maëzel qui présenta son appareil en 1816 à l'examen de l'Institut de France et le lança dans le commerce sous le nom de *Métronome Maëzel*, ainsi connu de nos jours. Winkel ainsi dépossédé de son invention en appela à une commission d'arbitres qui lui donna raison. M. Fétis, écrit à ce sujet : " L'affaire fut jugée à Amsterdam et la commission, après l'interrogatoire des témoins et parties et après l'examen des pièces authentiques, décida qu'à Winkel appartenait l'idée de tout le mécanisme et notamment le trait de génie du déplacement du centre de gravité sur un court balancier, ainsi que l'échappement qui donne le sentiment de la vibration quel que soit le mouvement. La part de Maëzel consistait dans la détermination des degrés de l'échelle des mouvements appliqués aux divers degrés de la machine. " Malgré le jugement, Maëzel continua à s'enrichir des bénéfices de son commerce, et le pauvre Winkel, découragé termina ses jours dans la misère.

Avant Stœckel, Maëzel et Winkel, d'autres essais avaient été tentés dans le même but. " Dès la fin du XVII^e siècle, dit encore M. Fétis, on avait reconnu qu'une machine régulière serait bien utile pour régler la vitesse des mouvements de la musique. En 1698, un professeur de musique nommé Loulié, en proposa une qu'il nomma *Chronomètre*. Vers la même époque, Lafflard, musicien de la chapelle du roi, en inventa une autre. Plus tard, Harrisson, fameux mécanicien anglais, illustré par ses montres marines, présenta le *rhythomètre*, qui reçut l'approbation de musiciens distingués. A cette machine succéda le *chronomètre* d'un mécanicien du nom de Pelletier. En 1784, Renaudin, horloger de Paris, construisit un pendule qui avait la même désignation. Le célèbre horloger Bréguet s'occupa aussi de la solution du même problème, sans faire connaître le résultat de ses travaux. Enfin Despréaux, professeur au conservatoire de musique, proposa, en 1812, l'adoption d'un *chronomètre* composé d'un tableau indicateur des mouvements et d'un pendule ou balancier en cordonnet de soie terminé par un poids dont les différentes longueurs donnent, suivant certaines lois physiques connues, les divers degrés de vitesse. Plusieurs musiciens allemands avaient déjà fait connaître des *chronomètres* à peu près semblables, d'une construction peu dispendieuse, mais qui ont l'inconvénient de ne point rendre à l'ouïe le *frappé* des temps. "

Mais toutes ces inventions n'ont jamais remplacé le *Métronome* de Winkel et Maëzel, très portatif, d'un mécanisme aussi ingénieux que perfectionné et d'un prix peu coûteux.

Nous terminerons cette étude en conseillant aux directeurs des sociétés musicales de s'adresser au *Métronome* toutes les fois qu'un mouvement leur semblera douteux. Notamment dans l'interprétation d'un morceau d'opéra, cet emploi est *obligé*.

Il serait puéril d'insister davantage sur l'importance de

cette observation, si l'on ne veut se risquer à dénaturer complètement les intentions des compositeurs.

Félix BOISSON

LE GRAND FESTIVAL DE QUÉBEC

Les préparatifs pour les deux grandes soirées artistiques qui seront données à Québec les 3 et 4 Octobre prochain au " Pavillon des patineurs " se font avec la plus grande activité.

Les organisateurs ont fait des démarches auprès de la compagnie : *The Phoenix Electrical* de Montréal, et nous sommes heureux d'annoncer qu'ils ont réussi. Le " Pavillon " sera brillamment éclairé par la lumière électrique, au moyen du nouvel appareil dynamo-électrique de Craig.

De plus, nous dit le *Quotidien*, afin de procurer aux personnes éloignées de Québec l'avantage d'assister à ces spectacles d'une éblouissante magnificence, les organisateurs ont cru devoir s'entendre avec les directeurs de chemins de fer et de bateaux à vapeur, et les différentes administrations ont toutes eu l'obligeance d'accorder une réduction sur le prix du passage aux personnes qui se rendront à Québec à cette occasion.

Nous avons tout lieu de croire que ce grand festival sera un succès sous tous les rapports et nous ne saurions trop fortement engager nos lecteurs à y assister.

NÉCROLOGIE

Un bien triste événement vient de plonger dans la douleur notre distingué compatriote M. Calixa Lavallée. L'éminent pianiste avait un fils merveilleusement doué et qui donnait les plus belles espérances. La mort impitoyable est venue souffler sur cette fleur à peine épanouie, et vers le milieu de ce mois, le jeune Lavallée s'éteignait doucement entre les bras de sa mère après que quelques jours de maladie. Il avait quinze ans.

Nos sentiments de condoléance les plus sincères à cette famille désolée.

DE TOUT UN PEU

Adrien Boiëldieu, ce digne héritier d'un nom illustre, vient d'être enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Ses obsèques ont eu lieu au Père Lachaise.

Le deuil était conduit par MM. Samson et Emile Durand, ses gendres.

Parmi l'assistance, nous avons reconnu MM. Ernest Boulanger, Comettant, Joncières, Laurent de Rillé, Morillon, Verrimst, etc.

Citons encore M. Bassompierre, dont le grand-père maternel écrivit le livret de *la Fête du Village voisin* pour l'auteur de *la Dame Blanche*.

Pendant la messe, célébrée à la chapelle du cimetière, plusieurs morceaux de la composition du pauvre regretté